

**Régions de travail :** Région Sud-Ouest

**Bureau principal de travail :** À déterminer, selon le lieu de résidence de la personne retenue

**Date d'entrée en fonction :** 29 août 2019

**Affectation :** Temps plein (100 %) – Temporaire à la rentrée 2019 pour l'année

**Échelle salariale annuelle :** Grille salariale et allocation annuelle de l'AEFO en vigueur

**Conditions de travail régies par la convention collective de l'AEFO**

**Sommaire des responsabilités :**

- Appuyer les membres de l'équipe pédagogique de la région assignée dans la mise en œuvre de programmes et services différenciés pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation dans un modèle d'inclusion en lien avec la philosophie du Conseil.
- Appuyer le personnel enseignant et d'appui (aide-enseignant et éducateur spécialisé) dans l'élaboration et la réalisation du plan d'enseignement individualisé (PEI) pour des élèves ayant des anomalies de comportement, de communication, d'ordre intellectuel, d'ordre physique ou multiples.
- Planifier et animer des ateliers et des projets de formations variés en assurant un lien entre la pédagogie et les besoins particuliers des élèves.
- Connaître en profondeur le processus d'aide et sa mise en œuvre dans un contexte de Réponse à l'intervention (RAI).
- Promouvoir l'autonomie sociale des élèves ayant des besoins particuliers afin qu'elles et ils défendent pendant leur parcours scolaire les adaptations ou modifications dont elles et ils ont besoin.
- Assurer la mise en œuvre des diverses initiatives ministérielles ou du Conseil.

**Qualifications requises :**

- Être membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Détenir un brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent, cycles primaire et moyen;
- Être qualifié en enfance en difficulté, **spécialiste** (ou en voie d'obtention).

**Compétences et exigences requises :**

- Minimum de **cinq (5) années** d'expérience en enseignement;
- Connaissance du curriculum de l'Ontario et du Guide de politiques et de ressources en matière d'éducation de l'enfance en difficulté en Ontario (2017);
- Bonnes connaissances des approches d'évaluation et d'intervention dans divers domaines de l'éducation de l'enfance en difficulté (EED) dont une expertise dans au moins trois (3) des domaines suivants;
  1. Administration du WIAT II et des autres outils dans le cadre d'une évaluation académique sous la supervision des professionnels en psychologie du Conseil,
  2. Dépistage et l'intervention des troubles d'apprentissage, notamment les aptitudes phonologiques, la mémoire de travail, le traitement du langage, les fonctions exécutives, etc.,
  3. Intervention en comportement dont l'observation et l'application de l'Analyse comportementale appliquée (ACA),
  4. Formation et recherche des technologies d'aide (Kurzweil, WordQ, Microsoft accessibilité d'Office 365, etc.) bénéficiant selon le profil des besoins de chaque élève,
  5. Interventions auprès des élèves ayant un trouble d'ordre intellectuelle : doué, déficience intellectuelle, handicap de développement,
  6. Programmes d'enseignement destinés aux élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA), du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), d'un trouble déficitaire de l'attention avec/sans hyperactivité (TDA/H).
  - 7.

- Expérience en animation de groupe;
- Maîtrise du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- Ouverture d'esprit et créativité;
- Capacité à bien gérer son temps et à travailler de manière autonome;
- Capacité à travailler en équipe multidisciplinaire;
- Bonnes relations interpersonnelles;
- Connaissance du logiciel Microsoft Word;
- Permis de conduire en règle et accès à un véhicule pour déplacements fréquents sur le territoire du Conseil.

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur candidature par courriel

**au plus tard à 16 h le 27 août 2019**

**en indiquant en objet : Concours ED19-208**

à l'attention du Secteur des ressources humaines (recrutement),  
Conseil scolaire Viamonde à : [batirmacarriere@csviamonde.ca](mailto:batirmacarriere@csviamonde.ca)

**Le Conseil scolaire Viamonde promeut la diversité et l'inclusion en milieu de travail.**

**Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats qui postuleront mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour chaque poste.**

En vertu des Règlements ontariens 521/01 et 170/02, toute personne employée par le Conseil scolaire Viamonde, doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction.

Étant donné que le Conseil souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi et encourage les demandes de femmes, de minorités visibles, d'autochtones et de personnes handicapées, les personnes qui le désirent sont invitées à s'identifier comme étant membres de ces groupes désignés.

En vertu du Règlement de l'Ontario 191/11, des mesures d'adaptation pour les candidats handicapés sont disponibles sur demande tout au long du processus de recrutement.

Les candidates et candidats de l'extérieur du Canada doivent détenir un permis de travail valide avant de poser leur candidature.